

Manifestation et inquiétude dans les écoles

OSNY

EMPLAIS JEUNES, EVS, AVS individuel ou collectif... Sous de multiples vocables, l'Éducation nationale ne cesse, depuis une dizaine d'années, de multiplier les emplois précaires pour assurer les tâches autres que l'enseignement. Près de 200 professeurs, employés et parents d'élèves sont venus dénoncer, hier après-midi, ce phénomène devant l'inspection d'académie d'Osny. Répondant à l'appel national du Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles (Snuipp), ils ont dénoncé, banderole à l'appui, cette précarisation grandissante.

Comme partout en France, la situation du Val-d'Oise est explosive. En particulier dans le primaire. « Depuis deux ans, nous avons 900 emplois de vie scolaire dans le département, dont 400 arrivent à échéance le 30 juin, les autres terminant leur contrat en octobre ou novembre. Actuellement, ils ne disposent d'aucune information quant à leur devenir », s'empare Kamel Ould Bouali, responsable local du syndicat.

Employés à des tâches administratives, mais aussi pour l'informatique, la bibliothèque, l'accueil ou l'accompagnement des enfants handicapés, les EVS (emplois de vie scolaire) ou AVS (auxiliaires de vie scolaire) demeurent indispensables. Or ces derniers, intervenant plus particulièrement dans l'intégration des handicapés, se trouvent sous le coup d'une baisse de leur activité. « L'administration a décidé, sans aucune concertation, de réduire leur activité à 50 ou 80 % », reprend Kamel Ould Bouali. Une solution inacceptable à laquelle seraient exposés 150 des 250 AVS val-d'oisien. « Nous demandons leur renouvellement à plein-temps, la transformation de leurs emplois en postes

statutaires de la fonction publique et l'accès à la formation et au recrutement pour ceux qui occupent déjà ces fonctions », ajoute le responsable Snuipp.

Toutes ces revendications sont appuyées par des directeurs d'école. « J'ai une employée de vie scolaire ayant une mission administrative. Sans elle, le fonctionnement de l'école en souffrirait. Les parents sont très sensibles à sa présence », témoigne Joëlle Delumeau, directrice d'une maternelle de Montmorency. A la tête de onze classes dans une école élémentaire de Montmagny, Marie-Paule Georgelin montre sa colère : « Je suis en rage lorsqu'on parle de réduire le temps de travail de personnes dédiées à l'éducation d'enfants lourdement handicapés et payées 500 € par mois pour certaines. Si elles disparaissent, l'éducation tout entière en pâtirait », conclut cette enseignante en colère.

LAURENT MAURON



OSNY, HIER. Chrystelle Le Ny refuse de passer à 80 %. (LP/L.M.)



OSNY, HIER. Près de 200 professeurs, employés et parents d'élèves sont venus crier leur colère devant l'inspection d'académie. (LP/L.M.)

« J'ai eu six contrats en dix ans »

CHRYSTELLE LE NY, auxiliaire de vie scolaire

« D'ÉPUIS que je suis auxiliaire de vie scolaire, j'ai connu cinq écoles à Garges-lès-Gonnesse, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône et Boissy-l'Aillier. Quant à l'administration, elle m'a fait six contrats en dix ans », clame cette brune de 30 ans qui s'insurge aussi de ses conditions salariales. « J'ai évolué de 925 à 1 030 € aujourd'hui et, comme j'ai un enfant, on m'accorde 3 € de plus. Comme si mon fils ne mangeait que

pour cette somme chaque mois », poursuit-elle. Elle s'insurge aussi sur les termes de la lettre qu'elle vient de recevoir de l'inspection où celle-ci la passe à 80 %.

« On me dit qu'on a l'honneur de me passer en temps partiel du fait de l'emploi du temps des enfants. Mais de qui se moque-t-on avec cette baisse autoritaire », s'énerve Chrystelle.

L.M.